



CONSEIL MUNICIPAL

du 22 juin 2026 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	26	01	00

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer, dûment convoqué, en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal à la Médiathèque « Victor Hugo », sous la présidence de Monsieur Edmond JORDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2026.

PRESENTS : Edmond JORDA, Christine MEYA, Paule BOBO-SENYORICH, Nicolas FIGUERES, France LEROY-PERALS, Alexandre TABARY, Odile LOOBUYCK-TETART, Jean-Louis BONNES, Jean-Louis BOLTE, Michelle PLANEILLES, Michel VILA, Éric PLANES, Pierre FERNANDEZ, Sophie ROCHE, Cyril DANJOU, Chrystelle FONT, Isabelle MARTINEZ, Sonia CLASTRIER, David ALDA, Angélique BOUCHARD, Julien TRESSSENS, Laurence SOURRIBES, Marie VALETTE, Dimitri PIACENTINI, Manuela DESABLIN, Christophe MARTY,

ABSENTS : Néant,

PROCURATIONS : Alexandre LECAT donne procuration à Nicolas FIGUERES,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie VALETTE,

NB : les débats ne sont pas retranscrits mot à mot, mais en substance.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal Du 22 juin 2026

Edmond JORDA	<u>DIVERS</u> : Approbation du procès-verbal du 07 avril 2026	Unanimité 27 voix POUR
Christine MEYA	Edmond JORDA quitte la salle et ne participe ni aux débats ni aux votes <u>FINANCES</u> : Nouveau vote d'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Régularisation de la présidence de séance.	<u>Adopté à la Majorité</u> 24 voix POUR 2 voix CONTRE

Christine MEYA	<u>FINANCES</u> : Décision modificative n°1 du budget communal 2026	<u>Adopté à la Majorité</u> 25 voix POUR 2 ABSTENTIONS
Cyril DANJOU	<u>FINANCES</u> : Acquisition d'un véhicule léger électrique pour les Services Techniques – Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation de subventions (DETR 2026) <i>M. Christophe MARTY demande s'il s'agit du véhicule de service mis à la disposition des élus, pour lequel le Conseil Municipal est appelé à délibérer lors de cette séance ?</i> <i>Monsieur Edmond JORDA répond que non. Il s'agit d'un autre véhicule, pour les Services Techniques.</i>	Unanimité 27 voix POUR
Nicolas FIGUERES	<u>FINANCES</u> : Projet « Port Nature » (phase 2) – Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation de subventions auprès de la Région Occitanie <i>Au cours des débats, les membres de l'opposition expliquent pourquoi, ils votent « contre », ce projet de délibération.</i>	<u>Adopté à la Majorité</u> 25 voix POUR 2 voix CONTRE
Nicolas FIGUERES	<u>FINANCES</u> : Projet «Port Nature » (Phase 2) – Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation de subventions auprès de l'Etat (PITE PLAN LITTORAL 21) <i>Au cours des débats, les membres de l'opposition expliquent pourquoi, ils votent « contre », ce projet de délibération.</i>	<u>Adopté à la Majorité</u> 25 voix POUR 2 voix CONTRE
Michel VILA	<u>FINANCES</u> : Demande de subvention modificative pour la réalisation de travaux de sécurisation des lieux publics – DSIL Exercice 2026 <i>-Au cours des débats, M. Christophe MARTY questionne au sujet du prix des caméras et de la 5G.</i> <i>-Monsieur le Maire répond que le projet initial a été enrichi par l'ajout de caméras de vidéosurveillance supplémentaires afin de renforcer la sécurité. Cette extension du dispositif modifie le coût global de l'opération, ce qui rend nécessaire une nouvelle délibération du Conseil Municipal pour actualiser et valider le plan de financement prévisionnel.</i>	Unanimité 27 voix POUR
France LEROY-PERALS	<u>FINANCES</u> : Transfert intercommunal des charges de fonctionnement des écoles publiques – Années 2025/2026 <i>-M. Christophe MARTY demande, pourquoi la gratuité pour les communes de Torreilles et de Villelongue.</i> <i>- Monsieur le Maire répond que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un accord de réciprocité et de solidarité intercommunale entre nos municipalités voisines. Ce dispositif réglementaire permet non seulement de neutraliser les flux croisés d'élèves d'une commune à l'autre, mais il constitue également un levier stratégique essentiel pour maintenir et pérenniser les effectifs dans les écoles de Sainte Marie la Mer. Il garantit ainsi la gratuité d'accès au service public de l'éducation pour les familles tout en préservant l'équilibre de nos structures scolaires.</i>	Unanimité 27 voix POUR
Christine MEYA	<u>RH</u> : Création d'un Comité Social Territorial commun entre la collectivité et l'établissement public rattaché (C.C.A.S)	Unanimité 27 voix POUR
Christine MEYA	<u>RH</u> : Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements publics rattachés (CCAS)	Unanimité 27 voix POUR

Nicolas FIGUERES	<u>RH</u> : Approbation de la Convention relative à la surveillance des plages aménagées entre la Commune de Sainte Marie la Mer et l'Association Occitano-Catalane de Sauvetage et de Secourisme	Unanimité 27 voix POUR
Michel VILA	Paule SENYORICH-BOBO quitte la salle et ne participe ni aux débats ni aux votes <u>PM</u> : Rétrocession d'une concession funéraire	Unanimité 26 voix POUR
France LEROY-PERALS	<u>JEUNESSE</u> : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Adoption du règlement intérieur et de la grille tarifaire pour l'année 2026	Unanimité 27 voix POUR
France LEROY-PERALS	<u>JEUNESSE</u> : Approbation de la Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) - Année scolaire 2026-2027	Unanimité 27 voix POUR
France LEROY-PERALS	<u>JEUNESSE</u> : Adhésion du Service Jeunesse de la Commune de Sainte Marie la Mer à l'Association « Les Enfants de Lude »	Unanimité 27 voix POUR
France LEROY-PERALS	<u>JEUNESSE</u> : Approbation du contrat de partenariat relatif à la location de jeux et jouets avec l'association « Les Enfants de Lude »	Unanimité 27 voix POUR
Alexandre TABARY	<u>SCA</u> : Fixation des tarifs applicables lors de la « Noche d'été » 2026 <i>-M. Christophe MARTY demande si ne participent que les associations Sainte-Marinoises ?</i> <i>-Monsieur Edmond JORDA lui confirme que oui, sauf pour l'Association du Rugby.</i>	Unanimité 27 voix POUR
Eric PLANES	<u>SCA</u> : Adoption de la convention pour l'organisation d'opérations conjointes de marketing territorial à rayonnement communautaire avec Perpignan Méditerranée Métropole et la Commune de Sainte Marie la Mer, pour l'année 2026	Unanimité 27 voix POUR
Nicolas FIGUERES	<u>URBANISME</u> : Actualisation et approbation de la convention de servitude pour les ouvrages souterrains au bénéfice de la société ENEDIS, relative à l'implantation d'ouvrages sur les parcelles communales cadastrées AO118, AO111, AO110, AO103	Unanimité 27 voix POUR
Paule BOBO-SENYORICH	<u>CCAS</u> : Approbation de la convention de partenariat 2026-2027 avec l'association « Médiance 66 » et attribution d'une subvention	<u>Adopté à la Majorité</u> 25 voix POUR 2 voix CONTRE
Paule BOBO-SENYORICH	<u>CCAS</u> : Approbation d'une proposition d'offre promotionnelle pour une protection sociale complémentaire des administrés (« Ma Protection pour votre Commune »)	Unanimité 27 voix POUR
Edmond JORDA	<u>ELUS</u> : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	<u>Adopté à la Majorité</u> 25 voix POUR 2 voix CONTRE
Odile LOOBUYCK-TETART	S.ROCHE et A.BOUCHARD quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>FINANCES</u> : Attribution des subventions aux associations 2026 <i>M. Edmond JORDA précise que ce projet de délibération a fait l'objet d'une modification depuis l'envoi du contenu du Conseil Municipal et que 2 subventions ont été supprimées (OTA et opération façades)</i>	Unanimité 25 voix POUR
Pierre FERNANDEZ	<u>ELUS</u> : Désignation du référent incendie et secours de la commune	Unanimité 27 voix POUR

Christine MEYA	<u>PMM</u> : Approbation de l'acquisition à l'euro symbolique de véhicules et matériels de voirie et propreté urbaine précédemment propriétés de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM)	Unanimité 27 voix POUR
Edmond JORDA	Jean-Louis BOLTE, Cyril DANJOU, Eric PLANES et Michel VILA quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SECRETARIAT GENERAL</u> : Attribution d'un véhicule aux Conseillers Municipaux délégués	<u>Adopté à la Majorité</u> 21 voix POUR 2 voix CONTRE
Edmond JORDA	C. MEYA, A. LECAT, P. SENYORICH-BOBO, N. FIGUERES, F. LEROY-PERALS, J.L. BONNES, O. LOOBUYCK-TETART et A. TABARY quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SECRETARIAT GENERAL</u> : Attribution d'un véhicule de service aux Adjoints au Maire	<u>Adopté à la Majorité</u> 17 voix POUR 2 voix CONTRE
Christine MEYA	Edmond JORDA quitte la salle et ne participe ni aux débats ni aux votes <u>SECRETARIAT GENERAL</u> : Attribution d'un véhicule de service au Maire	<u>Adopté à la Majorité</u> 24 voix POUR 2 voix CONTRE
Jean-Louis BONNES	E.JORDA, N.FIGUERES, A.LECAT, C.MEYA, S.ROCHE, F.LEROY-PERALS et O.LOOBUYCK-TETART quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SPL RIVES BLEUES</u> : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public (DSP) pour la gestion du camping municipal de la plage avec la SPL « Rives Bleues » <i>-Au cours des débats, M. Christophe MARTY demande pourquoi un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 ?</i> <i>-Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'une régularisation purement technique visant à faire coïncider l'application des nouvelles modalités financières de la DSP avec le début de l'exercice annuel au 1er janvier.</i>	<u>Adopté à la Majorité</u> 18 voix POUR 2 voix CONTRE
Jean-Louis BONNES	E.JORDA, N.FIGUERES, A.LECAT, C.MEYA, S.ROCHE, F.LEROY-PERALS et O.LOOBUYCK-TETART quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SPL RIVES BLEUES</u> : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public (DSP) pour la gestion du port de plaisance avec la SPL « Rives Bleues »	<u>Adopté à la Majorité</u> 18 voix POUR 2 voix CONTRE
Jean-Louis BONNES	E.JORDA, N.FIGUERES, A.LECAT, C.MEYA, S.ROCHE, F.LEROY-PERALS et O.LOOBUYCK-TETART quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SPL RIVES BLEUES</u> : Approbation de la convention de prêt de matériel à titre onéreux avec la SPL Rives Bleues (Exercice 2026)	<u>Adopté à la Majorité</u> 18 voix POUR 2 ABSTENTIONS
Jean-Louis BONNES	E.JORDA, N.FIGUERES, A.LECAT, C.MEYA, S.ROCHE, F.LEROY-PERALS et O.LOOBUYCK-TETART quittent la salle et ne participent ni aux débats ni aux votes <u>SPL RIVES BLEUES</u> : Garantie des obligations résultant d'un contrat de crédit-bail mobilier à la SPL Rives Bleues – Camping de la Plage <i>-Monsieur Dimitri PIACENTINI interroge sur les modalités et demande pourquoi la souscription d'un crédit-bail ?</i> <i>-Monsieur Edmond JORDA répond que le crédit-bail constitue la formule économique la plus avantageuse pour le camping.</i> <i>Contrairement à un achat ferme, ce dispositif permet de maintenir un parc de mobil-homes en parfait état grâce à un renouvellement régulier. De plus, sur le plan financier, cette formule offre un gain de trésorerie appréciable : les équipements sont livrés et exploités dès la saison 2026, tandis que le remboursement ne débutera qu'en 2027, soit après la perception des premières recettes d'exploitation.</i>	<u>Adopté à la Majorité</u> 18 voix POUR 2 ABSTENTIONS

Questions diverses

Réponses de Monsieur le Maire aux questions de MM. Dimitri PIACENTINI et Christophe MARTY :

Questions orales de M. Dimitri PIACENTINI :

Modalités de présentation des questions orales :

-M. Piacentini a interrogé le Maire sur le respect des modalités de présentation des questions orales.

-Le Maire a indiqué être attaché au respect des droits d'expression des élus et a rappelé son rôle de garant du bon déroulement des débats.

Éclairage public :

-M. Piacentini a demandé des précisions sur le retour à un éclairage nocturne complet.

-Le Maire a présenté l'organisation actuelle de l'éclairage, les actions de modernisation engagées et a indiqué qu'aucune échéance de retour total ne pouvait être annoncée à ce stade. Toutefois, il a rappelé que tous les moyens étaient mis en œuvre à travers le Plan Lumière et la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI). Dans ce cadre, des candélabres solaires ont d'ailleurs déjà été déployés dès cette année, notamment à l'arrière du boudoir et sur le front de mer.

Consultation d'extraits du grand livre :

-M. Piacentini a demandé les raisons de l'absence de réponse à sa demande de consultation de documents financiers.

-Le Maire a confirmé que les documents étaient consultables et qu'un rendez-vous serait proposé par les services.

Financement de médias :

-M. Piacentini a interrogé la commune sur un éventuel financement de médias.

-Le Maire a répondu qu'aucune subvention n'était versée à des médias, tout en rappelant l'existence éventuelle de dépenses de communication ou d'abonnements nécessaires au fonctionnement des services.

Questions orales de M. Christophe MARTY :

SPANC 66 :

-M. Marty a demandé des précisions sur les installations d'assainissement non collectif non conformes mentionnées dans le rapport d'activité du SPANC 66.

-Le Maire a rappelé les données figurant dans le rapport, précisé que les situations concernées faisaient l'objet d'un suivi réglementaire et indiqué que les informations nominatives relevaient du SPANC 66.

Adhésion à l'AMF 66 :

-M. Marty a interrogé la commune sur son adhésion à l'Association des Maires de France des Pyrénées-Orientales, son coût et ses modalités d'approbation.

-Le Maire a confirmé l'adhésion de longue date de la commune, précisé le montant de la cotisation annuelle et indiqué qu'elle est inscrite au budget communal.

Séance levée à 21 h 15

**Edmond JORDA,
Maire de Sainte Marie la Mer**



Fait à Sainte Marie la Mer, le 07 juillet 2026